

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves  
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 13 novembre 2019 portant admission dans la réserve de la gendarmerie**

NOR : INTJ1932174A

Le ministre de l'intérieur,  
Vu le code de la défense, notamment son article R. 4211-3,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

M. Victor, Félix, Ariel Billebault est admis à sa demande, pour compter du présent arrêté, dans la réserve opérationnelle du commandement des réserves de la gendarmerie, avec son grade et son ancienneté de grade.

Article 2

Cet ancien enseigne de vaisseau de 2<sup>e</sup> classe de la marine nationale sera rattaché au corps des officiers de gendarmerie de réserve.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 novembre 2019.

Pour le ministre et par délégation :  
*Le général de division,  
commandant et délégué aux réserves  
de la gendarmerie nationale,  
secrétaire général de la réserve citoyenne  
de défense et de sécurité,*  
O. KIM